

ACTUALITÉS PRIME HEURE

Votre source fiable au Canada pour recevoir des nouvelles de l'industrie concernant l'innovation, la technologie, le développement durable et l'économie.



Prime Time NEWS est accessible à tous. **Abonnez-vous aujourd'hui !**

« Les 5 prochaines années seront plus perturbatrices que les 15 dernières. On ne peut PAS agir comme si de rien n'était. Une grande partie de la technologie apparue il y a trois ans est déjà devenue obsolète. »

Saul Berman, IBM

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Novembre 2023

L'avalanche continue de nouvelles exigences réglementaires au Canada fait en sorte qu'il est difficile de classer et d'établir des priorités pour les activités de conformité dans plusieurs industries chimiques. Ceci est particulièrement vrai dans l'industrie CASE, qui est un secteur chimique parmi les plus durement touchés au pays. Il y a de cela sept ans, l'ACIPR a adopté des mesures importantes pour s'assurer que ses membres puissent suivre l'évolution des nombreux changements de réglementation dans divers domaines comme la gestion des produits chimiques. Le secteur a d'ailleurs été grandement affecté alors que plus de 1 500 des 4 300 produits chimiques évalués ont été utilisés dans l'industrie CASE au Canada. Des indications sur la composition de la quatrième phase du Plan de gestion des produits chimiques ont été récemment révélées dans un sondage obligatoire portant sur près de mille substances potentiellement planifiées pour évaluation dans les prochains cinq ans. On ne sait pas encore exactement comment les récentes modifications à la LCPE auront une incidence sur ces évaluations.

Des règlements plus stricts ont été présentés pour les biocides utilisés dans la conservation des peintures, et de nouvelles approches ont été suggérées pour mettre en œuvre des exigences plus élevées pour l'évaluation des risques du peu d'ingrédients essentiels restants pour la formulation des produits du secteur CASE. L'évaluation des risques associés à des milliers de composés PFAS servant à déterminer une possible gestion des risques a soulevé de sérieuses préoccupations à

a vu plutôt pour la première fois une approche de gestion des risques proposée sans qu'elle ait été fondée sur la procédure habituelle d'une évaluation rigoureuse des risques. Le gouvernement a l'intention d'établir de nouvelles réductions des limites en COV dans trois catégories substantielles : les adhésifs et obturants industriels et commerciaux ainsi que celles de l'architecture et de l'entretien industriel et de la refinition d'automobiles et pour lesquelles une préoccupation demeure, soit sur le plan de la fonctionnalité si les limites proposées pour les produits sont instaurées par le gouvernement fédéral.

Le défi que doit relever l'ACIPR est de s'assurer que les membres s'impliquent pleinement et alertent également les non-membres quant à l'importance de leur participation en vue d'obtenir de meilleurs résultats réglementaires dans ces secteurs importants. Afin d'obtenir des résultats justes et réalistes dans ces secteurs, il faut une approche qui touche l'ensemble de l'industrie et qui ne peut fonctionner que dans le cadre d'un plan de promotion des intérêts ciblé et durable.

La force réside dans le nombre! L'industrie doit plus que jamais faire preuve de fermeté alors qu'il est de plus en plus difficile de modifier les formulations de produits tout en essayant de continuer à offrir la fonctionnalité que recherchent les consommateurs pour un large éventail d'utilisations.

En 2018, l'ACIPR a créé une base de données numérique exhaustive, appelée Canada CoatingsHUB, dans le but de traiter efficacement les enjeux réglementaires actuels et émergents qui concernent l'industrie CASE. Cette plateforme numérique a maintenant été mise à jour et améliorée pour permettre aux membres d'avoir en main tout ce dont ils ont besoin pour prendre des décisions informées concernant la conformité à chaque étape du cheminement. Les membres auront accès à cette plateforme CoatingsHUB améliorée, dès le début de 2024.

Faire partie d'un groupe d'intervenants de l'industrie permet de relayer l'importance d'avoir une réglementation adéquate à chaque étape du processus, tout en gardant à l'esprit les matières premières plus durables et nécessaires pour élaborer des formulations améliorées sur le long terme. Les membres de l'ACIPR se sont fermement engagés à travailler pour respecter la cible zéro émission nette au fil du temps. Toutefois, le temps fait souvent la différence entre la réussite et l'échec lorsqu'il est question des initiatives du gouvernement ainsi que de la conformité et de la résilience de l'industrie.

La plateforme CoatingsHUB est une partie essentielle des efforts de défense de l'ACIPR. Avec maintenant plus de 600 utilisateurs, l'industrie CASE peut maintenant avoir accès à 2 500 ressources de l'industrie sur 16 catégories d'enjeux importants représentant 2 947 substances chimiques du PCPG utilisées littéralement dans des milliers de produits CASE. Ceux-ci sont suivis de près pour vérifier l'état des exigences actuelles et l'évolution des modifications à la réglementation. La plateforme fournit :

- un tableau de bord de réglementation personnalisé;
- des ressources de l'industrie couvrant 16 catégories d'enjeux essentiels;
- une capacité de recherche et un suivi en temps réel des produits chimiques du secteur CASE sur le marché par des numéros de registre CAS;
- des alertes de conformité pour s'assurer que les délais sont respectés quant aux règlements existants et en attente, et aux appels autorisés par le gouvernement pour l'obtention des données de l'industrie;
- de l'information réglementaire à jour telle que des exposés de principes officiels, des présentations globales de l'industrie, des bulletins destinés aux membres, des signalements de conformité, des lettres de consultation officielles, etc.

Une récente enquête réalisée par l'ACIPR a révélé que 77 % (soit au moins 8 utilisateurs sur 10 de la plateforme) sont entièrement satisfaits de leur expérience avec la base de données numériques.

L'industrie CASE est déjà très engagée dans l'approvisionnement de substances provenant de sources plus durables pour les produits manufacturés et dans la réduction de son empreinte

carbonne. Les activités de l'industrie se font également dans le respect de toutes les directives réglementaires existantes pour assurer la meilleure gestion des produits. Les entreprises doivent surveiller de très près la réglementation sans cesse changeante pour assurer leur réussite et le maintien de la prospérité des entreprises de leurs clients ainsi que pour les aider à réduire leur empreinte carbone.

En fin de compte, de meilleures données se traduisent par de meilleurs résultats pour l'industrie CASE et ses clients au Canada.

Gary Leroux

Président et Chef de la direction

PERSPECTIVES

sera distribué entre janvier
et février 2024

*Membres : Vous
recevrez votre
exemplaire
par la poste.*

*La publication
électronique sera
en ligne au début
de l'année 2024.*





Les revêtements fonctionnels sont l'avenir !

*Les revêtements sont **fiables, responsables et recyclables**. Ils sont également essentiels pour **protéger, préserver et assurer** notre avenir. Communiquez avec l'ACIPR afin de partager comment votre revêtement fonctionnel aide à bâtir en mieux.*

Partagez votre histoire

MOBILISATION DE L'ACIPR



Les efforts de mobilisation de l'ACIPR soutiennent une industrie de revêtements canadienne plus forte

Pour de plus amples détails et mesures à prendre sur tous les enjeux, veuillez lire **Regulatory Radar**, une publication bimensuelle complète ou consulter la plateforme **Canada CoatingsHUB** pour chercher des réponses à toute question d'intérêt. L'objectif principal de Regulatory Radar et de la plateforme Canada CoatingsHUB est de s'assurer de la **pleine conformité de l'industrie** pour ce qui a trait à toute la réglementation au Canada.

- La Cour fédérale du Canada juge illégale l'ordonnance déclarant les articles fabriqués en plastique comme étant toxiques au Canada
- Le gouvernement propose d'interdire certains produits contenant des goudrons de houille et des HAP
- Les membres de l'ACIPR répondent à l'avis d'intention de Santé Canada visant à proposer de nouvelles exigences en matière de dangers préoccupants pour la santé humaine pour les produits de consommation
- Transport Canada finalise les règlements exigeant d'enregistrer le personnel et les sites en contact avec des produits dangereux
- Le gouvernement doit tenir une consultation sur son examen réglementaire de la chaîne d'approvisionnement
- L'ACIPR tiendra son dîner annuel de Noël le 6 décembre 2023

La Cour fédérale du Canada juge illégale l'ordonnance déclarant les articles fabriqués en plastique comme étant toxiques au Canada

La Cour fédérale a rejeté l'ordonnance de mai 2021 en vertu de laquelle les produits fabriqués en plastique ont été ajoutés à l'Annexe 1 de la LCPE, et le gouvernement devra rembourser tous les frais de litige du demandeur. Cela a été fait en dépit du fait que le gouvernement avait entendu les demandes de plus de 150 groupes et entreprises de l'industrie ayant fait valoir que de désigner des « produits » plutôt que des substances chimiques » comme étant toxiques allait à l'encontre de la loi fédérale existante établie depuis plusieurs années. Mais le fait de déclarer l'ordonnance illégale ne va pas jusqu'à supprimer le PMI de l'Annexe 1 de la LCPE, ce qui pourrait entraîner d'autres complications. Tout cela reste à la discrétion du gouverneur en conseil. Cette décision sert de rare réprimande à l'égard de la prise décisionnelle du cabinet **et le gouvernement fédéral a déjà confirmé son intention d'en appeler de ce jugement. Néanmoins, cela pourrait avoir**

En 2020, l'ACIPR a recueilli des commentaires, tout comme l'ont fait bien d'autres, concernant l'approche de la gestion intégrée à l'égard des plastiques proposée par le gouvernement soutenant que le plastique n'était pas une substance et que les plastiques n'étaient pas toxiques. Même si l'ACIPR et d'autres organisations ont soulevé ces importantes préoccupations, le gouvernement fédéral a été de l'avant avec la désignation selon laquelle tous les articles manufacturés en plastique étaient toxiques en vertu de l'Annexe 1, principalement en raison des composants de plastique individuels, ajoutant ainsi les « produits en plastique dans leur ensemble » à l'Annexe 1. Il faut se rappeler que la Cour suprême a jugé inconstitutionnelle une autre décision liée à la Loi sur l'évaluation d'impact environnemental il y a plusieurs semaines. Certains ont soutenu que ne pas fonder de telles décisions sur la science et les fondements mêmes de la législation existante a fait en sorte de politiser le processus décisionnel, ce qui pourrait probablement entraîner des litiges réglementaires relativement aux décisions du gouvernement fédéral à l'avenir.

Le Gouvernement propose d'interdire certains produits contenant des goudrons de houille et des HAP

L'objectif principal des règlements proposés et publiés dans la Partie I de la Gazette du Canada est d'interdire la fabrication, l'importation et la vente de certains produits obturants à base de goudron de houille et de certains produits obturants contenant des niveaux de HAP supérieurs à 1 000 ppm au Canada. L'interdiction touche également le 2-butoxyéthanol, une substance existante, pour laquelle une réglementation finale a été publiée en 2006. Les goudrons de houille ont été ajoutés à l'Annexe 1 en 2021.

L'ACIPR a alerté toute l'industrie CASE (revêtements, adhésifs, obturants et élastomères) concernant ces nouvelles exigences et leur date probable d'entrée en vigueur, et l'Association a indiqué qu'elle organisera un webinaire informatif à l'intention des membres avec les représentants gouvernementaux de réglementation au début de l'année prochaine. Les règlements proposés prévoient une exemption provisoire pour la vente et l'offre de vente de produits obturants à base de goudron de houille destinés à un usage industriel sur des composants métalliques, en acier structurel ou en béton, ainsi que sur des pipelines ou d'autres installations souterraines, jusqu'en 2028.

Des membres de l'ACIPR répondent à l'avis d'intention de Santé Canada visant à proposer des exigences en matière de dangers préoccupants pour la santé humaine pour les produits de consommation

Plus tôt cet automne, Santé Canada a mené une préconsultation sur une initiative réglementaire visant à instaurer des exigences pour certains dangers préoccupants pour la santé humaine se trouvant dans des produits chimiques de consommation en vertu de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation. Toute proposition réglementaire future sera publiée dans la Gazette du Canada, Partie I en temps opportun, mais l'industrie doit faire connaître ses opinions bien à l'avance avant une publication plus formelle dans la Gazette du Canada. Santé Canada souhaite atténuer les risques liés aux substances relatives aux dangers préoccupants pour la santé humaine non seulement en raison des effets néfastes sur la santé découlant non seulement d'une exposition aiguë, mais également d'une exposition à long terme ou intermédiaire. Les modifications proposées imposeront de nouveaux critères de classification basés sur ceux énoncés dans le SGH (Système général harmonisé), ainsi qu'une nouvelle divulgation de renseignements sur les étiquettes des produits destinés aux consommateurs, ainsi que des exigences de protection supplémentaire. Santé Canada désire également recevoir des commentaires de l'industrie concernant un appui possible pour l'utilisation d'étiquettes se dépliant et se lisant à l'endos pour montrer de l'information additionnelle.

L'ACIPR s'interroge sur la manière dont Santé Canada parviendra à inciter les consommateurs à lire davantage les étiquettes qu'ils le font actuellement, voire à examiner plus attentivement ce qui se retrouve derrière l'étiquette actuelle. L'ACIPR a rappelé aux

appuyant les justifications avant toute publication dans la Gazette du Canada. En outre, l'ACIPR a fait savoir que tout progrès vers la mise en œuvre du SGH au Canada devrait être réalisé en étroite concertation avec les États-Unis afin d'éviter des complications avec le plus grand partenaire commercial du Canada.

Transport Canada finalise les règlements exigeant l'enregistrement du personnel et des sites en contact avec des produits dangereux qui entreront dans une nouvelle base de données

La nouvelle réglementation modifie le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses afin d'exiger certaines données relatives aux activités liées aux marchandises dangereuses par le biais d'une inscription obligatoire pour les classes de marchandises dangereuses proposées pour le transport à partir d'un site. Les renseignements recueillis sur le site par la nouvelle base de données réglementaire permettront d'informer de manière plus efficace sur le processus décisionnel de Transports Canada et aideront le ministère à administrer et à faire respecter uniformément et de manière appropriée le transport de marchandises dangereuses en fonction des risques dans l'ensemble du secteur. Cette démarche pourrait permettre de réduire la probabilité et la gravité des incidents et des accidents. Les règlements ont pris effet à la fin d'octobre, ce qui a été suivi par une période de transition d'un an.

L'ACIPR a envoyé une alerte de conformité à tous ses membres concernant ces nouvelles obligations et les a informés quand la nouvelle plateforme de Transport Canada appelée Base de données d'identification des clients (BDIC) a été lancée. L'ACIPR a précédemment envoyé des commentaires dans le cadre de la préconsultation, demandant de clarifier les définitions afin d'éviter toute duplication et de minimiser la charge administrative pour l'industrie.

Le gouvernement doit tenir une consultation sur son examen réglementaire de la chaîne d'approvisionnement

L'examen réglementaire de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement revoit la réglementation fédérale et les pratiques réglementaires actuelles dans le but de mieux soutenir la circulation des marchandises et des biens au Canada et de l'autre côté de la frontière. Par la suite, le gouvernement élaborera une feuille de route réglementaire, détaillant les initiatives visant à améliorer le système réglementaire et à mieux soutenir la croissance économique et l'innovation. Cette consultation est axée sur la manière d'aborder l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'il est question des opérations transfrontalières, du transport et des minéraux d'importance pour tous les secteurs industriels, y compris le secteur chimique. Les initiatives recueillies pourraient également porter sur des modifications à la réglementation proposées ou une mesure législative habilitante, ainsi que sur des mises à jour des politiques, des pratiques, des orientations ou des outils.

L'ACIPR a invité tous ses membres à partager leurs points de vue et suggestions auprès du Conseil du Trésor sur la manière d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement avant la date limite prévue à la mi-janvier.

Dîner de Noël annuel du conseil d'administration de l'ACIPR

Après une pause de quelques années, le conseil d'administration de l'ACIPR est ravi d'accueillir les membres, les invités et les parties prenantes de l'industrie au dîner de Noël annuel du conseil d'administration sous le thème : Sirotez et dégustez. Le dîner de Noël aura lieu le 6 décembre 2023, de midi à 15 heures au Salon Vista du Toronto Hilton Airport Hotel. Le dîner commencera après la réunion du conseil d'administration qui se déroulera en matinée, de 9 heures à midi.

Les membres du conseil de l'ACIPR organisent cet événement festif pour remercier tous les représentants des fabricants et des fournisseurs ayant soutenu les efforts de l'Association au cours de la dernière année, et pour souligner l'importance et le dynamisme





Conférence Canadienne sur les revêtements

 Le 22 - 24 mai, 2024 VIEUX-MONTRÉAL



WILLIAM GRAY

Les inscriptions débutent

Le 1 Janvier, 2024

 Visitez canpaint.com pour

 plus de renseignements

L'ACIPR DANS LES ACTUALITÉS



Conservation efficace de produits fonctionnels au Canada

Les agents de conservation des biocides contenus dans de nombreux produits, notamment la peinture, les revêtements, les adhésifs et les obturants, sont essentiels pour éviter la détérioration de produits de construction essentiels, tels que les enduits, et de nombreuses surfaces sur lesquels ils sont appliqués. C'est l'une de ces choses que nous tenons pour acquise. Comme le fait que la teinture sur votre terrasse prolongera sa durée de vie pendant de nombreuses années, ou que la peinture sur votre voiture résistera à de nombreux hivers. Sans le recours à un biocide qui empêche la biocontamination de ces produits, ni votre terrasse ni le revêtement protecteur de votre voiture ne résisteront aux rigueurs des hivers froids et des étés chauds canadiens. Le Canada doit tenir compte de la pertinence et de l'efficacité des biocides lors de sa prise de décisions afin de répondre aux préoccupations concernant la santé ou l'environnement et également de leur contribution au développement durable des revêtements. **Les revêtements permettent de conserver et de protéger de nombreux biens précieux tout en réduisant l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables au Canada.**



Plantez un **Arbre**. Plantez de **l'air pur**.

L'ACIPR est fière d'appuyer Arbres Canada. Ces dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous les membres et non-membres contribuent aux efforts de séquestration du CO₂ et de reboisement au Canada.

Plantez un arbre



TreeCanada
ArbresCanada

INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le saviez-vous ?

Les revêtements servent à de nombreuses applications pour d'innombrables substrats dans une vaste gamme de produits fabriqués allant des automobiles aux emballages en passant par le marquage des routes. Ce qui est remarquable au sujet des **progrès environnementaux** dans ce domaine est qu'ils sont conçus de manière à donner de bons résultats dans diverses conditions, et ces revêtements procurent au produit fini des **caractéristiques évoluées** de rendement pour de nombreux produits finis, et ce, tous les jours. Cela signifie une **protection** contre la dégradation, comme la corrosion, l'abrasion, les températures élevées ou basses, les rayons ultraviolets, la moisissure et les microbes. Tous ces revêtements permettent d'améliorer le cycle de vie des biens précieux et offrent une **meilleure gérance des produits et une plus grande durabilité**.

PPG s'associe à l'organisation « Facts on Climate Change » pour promouvoir l'éducation en matière de durabilité environnementale

PPG s'associe à l'organisation tchèque « **Facts on Climate Change** » pour lancer le projet Atlas of Climate Change, qui s'inscrit dans l'engagement mondial de PPG d'investir 5 millions de dollars dans l'éducation en matière de durabilité environnementale d'ici 2030. Le projet phare, initialement proposé en tchèque, sera traduit pour toucher un public plus large. Parmi les autres initiatives de PPG, notons une série de balados et du nouveau matériel pédagogique à l'intention des enseignants.

BASF lance des liants acryliques de sources renouvelables pour les revêtements architecturaux

Dans l'industrie des revêtements architecturaux, la majorité des émissions de gaz à effet de serre proviennent de sources indirectes dans la chaîne de valeur, notamment les matières premières achetées. En incorporant les nouveaux **liants acryliques de BASF** aux formulations de peinture, les clients de BASF peuvent réduire de manière significative

AKZONobel investira dans la technologie des revêtements pour soutenir la transition de l'industrie des canettes, et construira une nouvelle usine de revêtements sans bisphénol en Espagne

Les efforts continus déployés par l'industrie des canettes pour concevoir des produits exempts de matières préoccupantes sont renforcés par la division des revêtements pour emballages d'AkzoNobel, qui vient de lancer ses deux premiers produits de la nouvelle gamme Accelstyle™. Conçus pour l'extérieur des canettes en aluminium conventionnelles composées de deux morceaux, les deux sont exempts de bisphénols, de styrène et de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). La nouvelle usine d'AkzoNobel en Espagne, opérationnelle à compter de 2025, produira des revêtements sans bisphénol pour l'industrie de l'emballage métallique en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMEA).

DOW instaure un écosystème de matières

L'écosystème de matières représente l'approche de Dow pour aborder une meilleure façon de fabriquer, d'utiliser et de réutiliser les plastiques. Il s'agit d'un réseau de technologies, de processus et de personnes qui sont interconnectés dans un objectif de transformer les déchets de plastique et les déchets renouvelables.

RECONNAISSANCE DES MEMBRES



Mise à jour de la direction de Product Care : Patrick Chauvet prendra sa retraite le 31 décembre 2023

Product Care Recycling annonce le départ à la retraite de Patrick Chauvet, directeur des Programmes en Ontario, son départ entre en vigueur à compter du 31 décembre 2023. Patrick continuera son association avec Product Care à titre de consultant en 2024. Product Care a le plaisir d'annoncer la promotion de Holly Lafontaine, une professionnelle expérimentée au sein de l'organisation et de l'industrie, qui a pris en charge le rôle de directrice des programmes de l'Ontario depuis le 20 novembre dernier.

BASF a remporté le prix du meilleur employeur sécurité du travail – chimie au Canada pour 2023; l'équipe de recherche sur les catalyseurs de procédé de BASF a reçu le prix Edison Patent 2023 dans la catégorie des nouveaux absorbants; et le site de BASF en Alabama a reçu un prix pour la gérance de l'environnement

- BASF a remporté le prix de la catégorie visant à souligner un employeur de l'industrie chimique qui présente un dossier exemplaire en matière de santé et de sécurité.
- Les travaux d'une équipe de chercheurs sur les catalyses ont récemment été soulignés par le Conseil de recherche et développement du New Jersey. L'équipe a reçu le prestigieux prix Edison Patent 2023 pour leur brevet traitant des agents d'adsorption et du procédé permettant d'enlever les impuretés des flux de transformation industrielle.
- L'usine de BASF située en Alabama a reçu des mains de la coalition Partners Environmental Progress le prix Environmental Stewardship 2023 décerné pour la gérance de l'environnement.

La peinture d'intérieur Scuff-X de Benjamin Moore a été nommée l'innovation de l'année

dans la catégorie de l'innovation de l'année pour sa peinture Scuff-X. Ces formules à faible teneur en COV comportent désormais des technologies brevetées pour la résistance aux frottements et aux éclats qui offrent une durabilité inégalée, même dans des environnements à forte circulation, et la peinture offre une résistance au frottement avant même qu'une éraillure se produise.

Sherwin-Williams remporte le prestigieux prix Vaaler Award pour ses revêtements Heat-Flex

La nouvelle gamme de revêtements à atténuation de **CSI Heat-Flex de Sherwin-Williams** (revêtements protecteurs et maritimes), **s'est méritée un des trois prix Vaaler Award** décernés par Chemical Processing pour sa capacité à atténuer la corrosion sous isolant (CSI). La CSI représente un danger latent dans toute usine pétrochimique.

Le mérite des employés de Dow a été souligné dans la catégorie des modèles d'identification en 2023 pour la communauté LGBTQ+

Compilée par INvolve, un réseau mondial qui célèbre et soutient les cadres de la communauté LGBTQ+ et leurs alliés, la liste des modèles LGBTQ+ souligne la contribution des leaders de Dow qui ont su démontrer des initiatives de défense des intérêts dans leurs domaines respectifs et jouer un rôle essentiel dans la promotion de la diversité, **de l'équité et de l'inclusion au sein de l'entreprise.**

IMCD Canada nomme Johann Milchram à titre d'administrateur délégué

À compter du 1er février 2024, **Johann Milchram** assumera ses nouvelles fonctions en janvier 2024, après que Michael Staley, directeur général d'IMCD Canada, aura pris sa retraite.

Nous voulons savoir!

Vos nouvelles sont importantes - Aidez-nous à publier vos réussites.

Veillez faire part à l'ACIPR des nominations, des prix et des reconnaissances spéciales décernés à votre entreprise!

Communiquez-nous vos nouvelles

L'ÉCONOMIE CANADIENNE



Le secteur manufacturier représente environ 9 pourcent du produit intérieur brut (PIB) du Canada, soit 194 milliards de dollars en 2022

Selon EDC, la performance commerciale globale du secteur manufacturier a été touchée en raison de déficits de plus de 30 milliards de dollars en 2022 dans les sous-secteurs du matériel de transport, de l'informatique et de l'électronique, des produits chimiques et de la machinerie. Des excédents commerciaux ont été notés dans les secteurs suivants : le bois, l'alimentation, les minéraux non métalliques, le papier, ainsi que les produits du pétrole et du charbon. Le secteur manufacturier a contribué à environ 57 % des exportations annuelles de marchandises en 2022. Il emploie environ 1,8 million de personnes en 2022, soit près de 9 % de la main-d'œuvre au Canada. Les sous-secteurs manufacturiers du Canada ont le potentiel nécessaire pour accroître leur importance économique au fil du temps.

Perspectives économiques mondiales : l'inflation recule, la croissance vacille

Le tassement de la demande intérieure et le repli de la croissance chez notre principal partenaire commercial se traduiront au Canada par une progression du produit intérieur

s adapter, à innover et à faire des choix difficiles en 2024. Les consommateurs canadiens étant plus endettés – le ratio de **la dette au revenu atteignant 181 % au pays** –, des taux plus élevés posent ici un défi plus imposant. Alors que le marché du travail a commencé à diminuer au Canada, le chômage est reparti à la hausse.



Les changements se déroulent !

Le Canada CoatingsHUB subira des changements majeurs pour améliorer l'expérience utilisateur et les performances globales. Les membres sont encouragés à mettre à jour leur compte ou à contacter l'ACIPR pour créer un compte.

Contactez l'ACIPR

LES INNOVATIONS TECHNIQUES



Nouvelles technologies de peinture refroidissante

- **Des chercheurs ont mis au point un revêtement en verre pour empêcher l'absorption de chaleur dans les bâtiments**

La nouvelle technologie de refroidissement radiatif passif, un revêtement en verre microporeux, **peut abaisser la température** du matériau situé sous celui-ci de 3,5 degrés Celsius à midi, et a le potentiel de **réduire les émissions** de carbone annuelles d'un immeuble résidentiel de moyenne hauteur de 10 %.

- **Des crevettes et des carapaces de crabe utilisées pour le refroidissement de revêtements**

Une équipe de recherche a mis au point un film de refroidissement radiatif écologique et une technique de revêtement utilisant des déchets issus de carapaces de crevettes et de crabes.

Revêtements antimicrobiens innovants

- **Boeing et l'Université du Queensland ont mis à l'essai des revêtements antibactériens novateurs sur la SSI**

Boeing a lancé un projet révolutionnaire sur la Station spatiale internationale (SSI) en collaboration avec des chercheurs de l'Université du Queensland pour améliorer la sécurité et l'hygiène des missions spatiales prolongées. Ils ont conçu un revêtement de polymère spécialisé pour lutter contre la propagation des bactéries et des virus.

- **Personnalisation de nanoparticules ciblant le traitement de tumeurs, de virus et de toxines**

Des ingénieurs de la Californie ont créé des **nanoparticules modulaires** qui peuvent être facilement personnalisées pour cibler les virus, les cancers ou les toxines. Étant

repondre a divers usages, tels que la neutralisation d agents biologiques.

Table ronde – Questions et réponses : Marquages routiers et peintures de signalisation routière

Avec l'arrivée imminente des véhicules autonomes, les autorités routières doivent prendre des mesures en soutien des conducteurs humains et des conducteurs automatisés de demain. La tendance émergente des véhicules autonomes nécessite des marquages routiers « **plus intelligents** » et exige une amélioration du tracé des voies qui devrait passer de 4 à 6 pouces, l'utilisation d'une peinture de haute qualité et la capacité pour les véhicules d'interagir avec ces voies grâce à des marquages de rue intelligents. La tendance numéro un dans la peinture de signalisation routière est d'améliorer la sécurité des conducteurs en ayant recours à des peintures plus rétro-réfléchissantes, capables de résister aux conditions météorologiques les plus rigoureuses et qui peuvent être appliquées par temps froid.

Revêtements superhydrophobes

- **Revêtement écologique pour structures sous l'eau**

Les revêtements superhydrophobes trouvent des applications dans plusieurs domaines, dont la réduction du frottement ou l'usage antisalissure. Un nouvel article fait état d'un revêtement de composite superhydrophobe polyurée/TiO₂ ayant une capacité autocicatrisante par une simple pulvérisation ou aspersion de nanoparticules de TiO₂ modifiées sur le revêtement de polyurée broyée.

- **Revêtement pour éoliennes destiné aux applications antigivrage**

Les conditions météorologiques extrêmement **froides et difficiles** rendent la surface des pales des éoliennes susceptibles au gel, ce qui affecte la capacité de production d'énergie éolienne. Un nouveau revêtement nanocomposite à base de résine époxy bicouche, composé d'une couche électrothermique et superhydrophobe, a été développé pour les besoins d'antigivrage et de dégivrage. Pellicule superhydrophobe transparente dotée d'excellentes propriétés autonettoyantes et offrant une résistance aux UV pour les panneaux photovoltaïques. L'efficacité annuelle du rendement de la production électrique d'un panneau photovoltaïque couvert augmente de 66,89 % par rapport à celle d'un panneau photovoltaïque demeuré intact.

- **Pellicule superhydrophobe transparente dotée d'excellentes propriétés autonettoyantes et offrant une résistance aux UV pour les panneaux photovoltaïques**

L'efficacité annuelle du rendement de la production électrique d'un panneau photovoltaïque couvert augmente de 66,89 % par rapport à celle d'un panneau photovoltaïque demeuré intact.

- **Revêtement superhydrophobe photocatalytique**

Un revêtement photocatalytique sans fluor, offrant un rendement anticorrosion durable et d'excellentes propriétés antibactériennes, a été développé grâce à une simple méthode de pulvérisation.



Membres
seulement

LE RAPPORT
mensuel d'études
de **marché**



Membres
seulement

LE RAPPORT
mensuel des **fusions**
et **acquisitions**



Le **HUB MÉDIA**
de l'**ACIPR**
Nouvelles • Blogue • Événements



Le centre de bricolage de l'ACIPR a tout ce dont vous avez besoin, des **tutoriels** à l'**inspiration**, pour que vous puissiez **peindre vous-même**.

Visit canpaint.com/fr/centre-de-bricolage/



Voir ce courriel dans votre navigateur



Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtements
900-170 Laurier Avenue Ouest
Ottawa ON K1P 5V5

Désinscrire de cette list

Copyright © 2023 Association canadienne de la peinture et du revêtement, tous droits réservés.

